



(n° de contrat)

## DEMANDE DE RACHAT CONTRAT D'ASSURANCE-VIE OU DE CAPITALISATION

### I. Identification des parties au contrat

Si le preneur est une personne physique :

Joindre pour chaque preneur la copie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité.

	Preneur 1 <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Preneur 2 <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Type de document d'identité	<input type="checkbox"/> Carte d'identité <input type="checkbox"/> Passeport	<input type="checkbox"/> Carte d'identité <input type="checkbox"/> Passeport
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
NIF		

Si le preneur est une personne morale :

Dénomination sociale : \_\_\_\_\_

### 2. Rachat

#### Type d'opération

- Rachat total
- Rachat partiel pour un montant de : \_\_\_\_\_ EUR  
(Min. : voir Conditions Générales / Projet de Contrat valant Note d'Information)

#### Destination des fonds – objet du rachat

- Investissement immobilier
  - Date de l'opération : \_\_\_\_\_
  - Nature de l'opération (achat d'immeuble, ...) : \_\_\_\_\_
- Investissement mobilier
  - Date de l'opération : \_\_\_\_\_
  - Nature de l'opération (achat de parts de société, ...) : \_\_\_\_\_
- Donation
  - Lien de parenté avec le(s) donataire(s) : \_\_\_\_\_
- Autre : \_\_\_\_\_

## Répartition du montant du rachat

Le Preneur demande à Vitis Life S.A. de procéder au rachat conformément aux instructions ci-après.

- Unités de compte de référence constituées par un **fonds de placement externe (OPCVM)** ou par un **fonds de placement interne collectif (FIC)**.

Libellé OPCVM/FIC (ou ISIN)	A concurrence de	
1. _____	_____	(EUR ou %)
2. _____	_____	(EUR ou %)
3. _____	_____	(EUR ou %)
4. _____	_____	(EUR ou %)

- Unité de compte de référence constituée par un **fonds de placement interne dédié (FID)** :  
n° \_\_\_\_\_ à hauteur de \_\_\_\_\_ (EUR ou %)

- Unité de compte de référence constituée par un **fonds de placement d'assurance spécialisé (FAS)** :  
n° \_\_\_\_\_ à hauteur de \_\_\_\_\_ (EUR ou %)

A défaut d'indication de la part du Preneur, le rachat sera effectué proportionnellement à la répartition de la Valeur Atteinte entre les différentes Unités de compte.

## Versement du montant du rachat

Le Preneur demande à ce que le paiement du rachat s'effectue par un virement bancaire :

Au compte numéro (code IBAN) : \_\_\_\_\_

Code BIC : \_\_\_\_\_

Auprès de la banque (pays) : \_\_\_\_\_

Au nom de (titulaire)<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

En cas d'application du prélèvement forfaitaire libératoire ou unique, le paiement sera réalisé par Vitis Life S.A., nets des prélèvements fiscaux et sociaux afférents à l'opération.

## Call-back

Vitis Life S.A. ou votre intermédiaire d'assurance vous contactera par téléphone après réception du présent formulaire, afin de nous assurer que le compte bancaire mentionné ci-dessus vous appartient bien et que ces informations ont bien été complétées par vos soins.

Nous vous prions d'indiquer ci-dessous le numéro de téléphone où vous êtes joignable de préférence pendant les horaires d'ouverture de bureaux :

Numéro de téléphone fixe : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_

Joignable entre \_\_\_\_\_ h et \_\_\_\_\_ h.

<sup>1</sup> Si l'identité du titulaire du compte au profit duquel le virement bancaire doit être exécuté est différente du Preneur, il est nécessaire de nous faire part de l'identité du "bénéficiaire économique" du paiement et d'indiquer les raisons du paiement à son profit. A défaut, le virement bancaire ne pourra être exécuté.

### 3. Fiscalité du rachat

#### Si le preneur est une personne morale :

L'impôt doit être conforme soit à la structure juridique de la société soit aux statuts de la société en cas d'option pour l'IS.

- IR : impôt sur le revenu
- IS : impôt sur les sociétés

#### Si le preneur est une personne physique :

##### Plus-values attachées aux primes versées à partir du 27/09/2017

Les plus-values incluses dans le montant du rachat sont soumises au prélèvement forfaitaire non libératoire de l'impôt sur le revenu. Ce prélèvement est retenu par l'Assureur sauf demande de dispense de prélèvement dûment formulée auprès de l'Assureur sous conditions. L'option pour l'imposition des produits au barème progressif de l'impôt sur le revenu sera possible au moment de la déclaration annuelle des revenus. En signant le présent formulaire de rachat, le Souscripteur accepte de relever l'Assureur de ses obligations tenant au secret professionnel en vertu du droit luxembourgeois afin d'autoriser l'Assureur à procéder à toutes déclarations et à tous paiements au titre des plus-values attachées aux primes versées à compter du 27/09/2017.

##### Plus-values attachées aux primes versées avant le 27/09/2017 : deux options possibles

**Option 1** : Le Preneur d'assurance / Preneur personne physique choisit l'imposition du rachat au titre de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et s'acquitte des prélèvements sociaux<sup>2</sup> auprès du service compétent.

**Option 2** : Le Preneur d'assurance / Preneur personne physique opte pour le prélèvement forfaitaire libératoire dans les conditions prévues à l'article 125 D du Code Général des Impôts.

A cette fin, il mandate VITIS LIFE S.A. aux fins de procéder au paiement du prélèvement forfaitaire libératoire assorti des prélèvements sociaux<sup>2</sup> auprès du service des impôts compétents. **Le mandat ci-après doit impérativement être signé par le Preneur d'assurance / Preneur personne physique. A défaut, l'imposition du produit du rachat à l'Impôt sur le revenu des personnes physiques sera automatiquement retenue par Vitis Life S.A.**

#### Mandat à Vitis Life S.A. au titre de l'option du Preneur d'assurance / Preneur personne physique pour le prélèvement forfaitaire libératoire en cas de rachat :

« Je(nous), soussigné(s), donne(ons) mandat exprès et spécial à Vitis Life S.A., aux fins d'exécution en mon(notre) nom et pour mon(notre) compte des obligations déclaratives et de paiement résultant de l'application du régime du prélèvement forfaitaire libératoire de l'article 125D du Code Général des Impôts.

Afin notamment de relever l'Assureur de ses obligations tenant au secret professionnel en vertu du droit luxembourgeois, le présent mandat emporte **premièrement** autorisation donnée à Vitis Life S.A. de reporter sur une déclaration de revenus n°2778 : « **Prélèvement libératoire sur les produits de placements à revenu fixe et assimilés de source européenne** », notamment les informations et données personnelles de mon(notre) contrat ci-après visées :

- mes(nos) noms et prénoms,
- mon(notre) adresse,
- mes(nos) date et lieu de naissance,
- l'indication du mois au cours duquel les revenus ont été encaissés.

**D'autre part**, en application du présent mandat, dans les quinze (15) jours suivant le mois au cours duquel les revenus seront encaissés ou inscrits en compte, Vitis Life S.A. devra déposer la déclaration de revenus sus-visée auprès du service fiscal compétent, et payer le montant du prélèvement dû.

<sup>2</sup> Voir l'annexe fiscale des Conditions Générales/Projet de Contrat valant Note d'Information.

Je(nous) déclare(ons) :

- avoir été informé(s) du caractère irrévocable de l'option exercée en faveur de ce mode de prélèvement fiscal à compter de la date de paiement des produits, et en comprendre toutes les implications.
- avoir été informé(s) de la possibilité de prendre connaissance du formulaire déclaratif n°2778, soit sur le site Internet officiel de l'administration fiscale française [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), soit sur simple demande de ma (notre) part adressée à Vitis Life S.A.
- avoir été informé(s) de la nécessité de reporter sur ma/notre déclaration annuelle d'ensemble des revenus les produits ayant fait l'objet du prélèvement.

La responsabilité de Vitis Life S.A. ne sera pas engagée, si mon(notre) choix en faveur du prélèvement forfaitaire libératoire s'exerce dans des conditions l'empêchant de procéder au dépôt de la déclaration dans les délais requis.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Signature du preneur 1

Signature du preneur 2